AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité				Date du scrutin			
				Année	e Mois	Jour	
				Page	de	e	
Les bureaux de	vote par anticipation	n, qui sont accessibles aux personnes handica	pées, sont	établis au	x endroits	suivants	
Bureau de vote		Endroit			Numéros des sections de vote rattachées		
BVA*	BVPE** (le cas échéant)	(adresse)			à ce bure		
				De	à		
				De	à		
				De	à		
				De	à		
				De	à		
				De	à		
				De	à		
** BVPE: bureau de	vote par anticipation e vote au bureau de la pre eront ouverts aux da	ésidente ou du président d'élection ites suivantes:					
BVA		8º jour précédant celui du scrutin :					
		7° jour précédant celui du scrutin :	Année	Mois	Jour		
		P jour precedant celui du scrutiir.	Année	Mois	Jour		
вуре		9° jour précédant celui du scrutin :	A mar é a	Maia			
		1	Année	Mois	Jour		
		6º jour précédant celui du scrutin : Année		Mois	Jour		
		5° jour précédant celui du scrutin :	Année	Mois	Jour		
		4º jour précédant celui du scrutin :					
			Année	Mois	Jour		
SIGNATURE							
François Bouchard					1	ı	
Président(e) d'élection greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)				Anné	e Mois	Jour	